

**IMITATIONS EN BRONZE AU TYPE FRUSTE
D'UN STATÈRE ARVERNE À LÉGENDE « CAS » :
RETOUR SUR DEUX MONNAIES GAULOISES
TROUVÉES À NICE (06)**

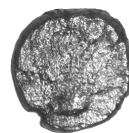
Claude SALICIS*

La parution du *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne* (Feugère, Py, 2011) ainsi que la référence à un article concernant deux monnaies trouvées à Nîmes (Fischer, 1990, p. 63-66) nous incitent à revenir sur celles que nous avons publiées en 2010 (Salicis, 2010, p. 136, 139-140, fig. 2, 3). Elles faisaient partie d'un ensemble monétaire rassemblé à l'occasion de travaux de terrassement et de construction sur une petite parcelle de terrain située en contrebas oriental immédiat du monastère de Cimiez (voir *infra*).

Parmi les trente-neuf monnaies étudiées, trente-huit appartenant à l'Antiquité couvrent une période d'environ cinq siècles s'échelonnant du deuxième quart du II^e s. av. n. è. à la deuxième moitié du IV^e s. de n. è. ; les deux monnaies qui nous intéressent ici portent les numéros 2 et 3 dans la liste de 2010 ; nous les nommerons Nice 2 et Nice 3 dans la suite de l'exposé.



Nice 2



Nice 3



* Archéologue-Numismate ; chercheur associé au Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco (Unité de Recherche Protohistoire-Mongolie) ; Président de l'IPAAM.

RAPPELS

Ces monnaies étaient recouvertes d'une fine couche d'oxydation brunâtre qui n'a pas altéré outre mesure le métal, du cuivre rouge. L'examen de ce dernier, sommairement réalisé sur des pierres de touche, indique une absence totale d'or au niveau d'un éventuel alliage.

Après avoir émis l'hypothèse d'âmes de monnaies fourrées ou saucées, l'examen visuel des flans avec une loupe à fort grossissement n'a pas permis de mettre en évidence l'existence de métal précieux. Notons, à ce sujet, que nos observations n'étant pas, vu les moyens utilisés, irréprochables, peuvent être faillibles, et que, même en l'absence attestée de placage, rien ne pourrait interdire d'imaginer une production inachevée (faute de temps, de moyens, ou de technique) dont l'aboutissement fut précisément cette action délictueuse ; cela dit, nous penchons plutôt pour des monnaies en cuivre au bénéfice desquelles quelque traitement de surface, simple comme le polissage ou plus sophistiqué comme celui figurant dans un texte de Pline l'Ancien (Colbert de Beaulieu, 1967, p. 360), leur auront donné l'aspect brillant de l'or rouge.

Enfin, en ce qui concerne leur nature, nous avons utilisé tour à tour les termes de « faux d'époque » et « d'imitations » ; dans la mesure où ces deux états peuvent ne pas signifier tout à fait la même chose, nous précisons ici que nous retenons bien le second.

DESCRIPTION DES MONNAIES

Métrologie : poids, diamètre, épaisseur, orientation des coins.

Nice 2 - Gaule - Imitation arverne (2e moitié du -Ier s.) - Statère (Cu. 7,2. 19. 4,5. 11) - B.

Av/ Tête à gauche, grande chevelure, cou fin. Vestiges de lettres devant le cou.

Rv/ Cheval galopant à gauche ; dessus : volute en forme de « S » couché (sens normal) ; dessous : objet plein en forme de trapèze (amphore stylisée ?).

Type La Tour 3767. Le flan est épais et éclaté ; peut-être âme de monnaie fourrée.

Nice 3 - Gaule - Imitation arverne (2e moitié du -Ier s.) - Statère (Cu. 5,8. 16,2. 4,1. 3) - B/B+.

Av/ Tête à gauche, grande chevelure, cou fin.

Rv/ Cheval galopant à gauche ; dessus : volute en forme de « S » couché (sens normal) ; dessous : objet plein en forme de trapèze (amphore stylisée ?).

Type La Tour 3767. Le flan, de poids léger, est épais et éclaté ; peut-être âme de monnaie fourrée.

Les flans sont légèrement éclatés, épais, et à peine concaves au niveau des revers ; ce dernier aspect est plus marqué sur Nice 2 dont le module est plus grand.

Leur iconographie, ou plutôt leur réalisation, est des plus frustes, mais elle les rapproche incontestablement des statères arvernes en or à légende CAS (CA-S) (La Tour 3767).

Les droits montrent une tête à gauche, au cou fin ; la chevelure est hors flan sur Nice 2 et quasiment illisible sur Nice 3 ; le visage se distingue parfaitement sur l'exemplaire Nice 2 qui semble également conserver les vestiges d'une légende devant le visage ; en revanche, celui de l'exemplaire Nice 3 est illisible, seuls le renflement du cou et une partie supérieure des boucles de la chevelure s'y distinguent.

Les revers sont similaires sur les deux exemplaires mais les coins sont différents ; ils représentent un cheval à gauche, aux pattes fines, surmonté d'une volute en forme de « S » couchée, au sens non inversé ; sous l'animal, un objet de forme trapézoïdale non reconnu pourrait correspondre à une stylisation de l'amphore présente sur les prototypes supposés (Fischer, 1990 ; Salicis, 2010) ; on pourrait également y voir effectivement une enclume ou un coin monétaire (Feugère, Py, 2011, p. 341), ou une lyre.

Les poids sont légers (7,2 g et 5,8 g) mais Nice 2, avec ses 7,2 g, n'est pas très loin des poids des monnaies en or du type (légendes CAS et VERCINGETORIX) qui oscillent, pour

quelques collections, entre 7,32 g et 7,49 g (Salicis, 2010, p. 140) et dont un exemplaire, celui du musée de Lyon, ne pèse que 6,94 g (Brenot, Scheers, 1996, n° 388).

INVENTAIRE - CONTEXTES - MÉTROLOGIE

La rareté de ces imitations en bronze au type fruste est patente et les contextes des découvertes sont imprécis.

Nous évoquerons en premier lieu, sans les intégrer dans la catégorie des imitations au type fruste, les deux exemplaires signalés en 1963 (Colbert de Beaulieu, Lefèvre, 1963). Ces monnaies du « deuxième groupe » constituent « une suite de bronzes, des plus rares, du même type [on suppose qu'il s'agit *des monnaies anépigraphes de type voisin des statères de Vercingétorix*, du premier groupe], avec une légende terminée par IX, qui ne paraît pas pouvoir être au nom de Vercingétorix ». Elles ont été signalées par B. Fischer (Fischer, 1990, p. 64) qui penche pour une « imitation méridionale » des monnaies au type « des statères de Vercingétorix » ; rappelons que ces derniers ne sont pas les modèles des monnaies trouvées à Nîmes et à Nice. Elles n'ont pas d'origine connue mais appartiennent à des collectionneurs du sud de la France :

- Vian (P. C. Vian, Avignon) : 7,28 g

- Devals (Fonds Devals, musée de Montauban) : 5,13 g. Nous constatons que ces imitations ont des poids légers, notamment compris entre 5 et 6 g, comme pour l'exemplaire Nice 3.

Viennent ensuite les deux monnaies publiées en 1990 :

- Nîmes 1 : tête à gauche / cheval à gauche, S, trapèze ; 6,35 g

- Nîmes 2 : tête à gauche / cheval à gauche, S, trapèze ; 6,24 g.

Grâce aux photographies publiées, on peut affirmer que le type de ces deux monnaies est exactement celui des monnaies de Nice.

Bien que découvertes à l'occasion de fouilles archéologiques, la lecture des données fournies à B. Fischer montre clairement un bouleversement des couches stratigraphiques :

- la première proviendrait d'un contexte trop tardif (fin du troisième quart du Ier s. de n. è., soit vers +75)

- la seconde serait issue d'un remblai daté entre la fin du Ier s. av. n. è. et le tout début du Ier s. de n. è.

Ces contextes de découvertes, l'un « tardif », l'autre dans un « remblai », ne permettent pas à l'évidence d'appréhender une date d'émission ou une période de circulation de ces monnaies.

Tout comme d'ailleurs le contexte propre aux monnaies de Nice (voir *supra*) collectées à l'occasion de travaux d'aménagement d'un terrain à bâtir.

La métrologie peut, elle aussi, nous apporter quelques surprises malheureusement insuffisamment étayées compte tenu du faible nombre de monnaies connues. Le poids moyen des monnaies de la première paire est de 6,2 g¹, celui des monnaies de la deuxième est de 6,3 g, et celui concernant la troisième 6,5 g ; au total, le poids moyen des six monnaies s'établit à 6,3 g, celui des quatre monnaies au type fruste à 6,4 g. L'avenir, nous l'espérons, nous dira ce qu'il en est réellement.

ATTRIBUTION - DATATION

Nous en venons maintenant au problème de l'attribution. Sans entrer trop avant dans

¹ Les centièmes de grammes nous semblent inutiles, voire incongrus pour nos statistiques concernant des monnaies sorties d'ateliers antiques et qui, depuis, n'ont pas toutes subi les mêmes conditions d'utilisation et d'oxydation.

l'étude de l'iconographie pure qui voudrait décortiquer la forme de chaque élément gravé pour finalement essayer de conclure sur une impression typologique qui aura de grande chance de s'avérer fautive par essence, on retiendra simplement l'aspect général grossier des gravures dans lesquelles on ne retrouve pas tout le soin, toute l'esthétique, et toute la maîtrise artistique reconnus aux ateliers et aux graveurs monétaires gaulois et, partant, il devient inutile de se poser la question de l'identification de la tribu gauloise propriétaire de ces monnaies.

Une origine indigène, maladroite, clandestine peut-être, ne fait aucun doute. Et, au risque de blesser la prestigieuse tribu auvergnate, l'hypothèse « d'une production arverne récente (postérieure à la Guerre des Gaules ?) » (Depeyrot, 2004, p. 226 ; Feugère, Py, 2001, p. 341) ne nous paraît pas rationnelle au regard de la défaite cuisante subie par ce peuple dont toutes les prérogatives auront été supprimées, et la première d'entre elles celle du droit de battre monnaie. Bien évidemment, le titre *Statère en bronze de Vercingétorix* figurant sous le numéro ARV-3749A du dictionnaire de 2011 est une appréciation qu'il faudra sans doute corriger.

La production indigène est-elle méridionale comme le suggère B. Fischer ? Vraisemblablement, malgré le petit nombre d'exemplaires connus. Même en faisant abstraction des deux monnaies d'Avignon (probable) et de Montauban (probable)², les quatre monnaies provenant de Nîmes et de Nice, sont les seules signalées à ce jour. Mais, là encore, il faudra d'autres découvertes pour conforter ces propositions basées sur des faits trop peu nombreux à ce jour.

En ce qui concerne leur datation, en l'absence de contexte chronostratigraphique pour chacune d'elle, nous retiendrons, en accord avec la plupart des propositions, la deuxième moitié du I^{er} s. av. n. è. avec une forte « probabilité » pour le troisième quart.

LIEU DES DÉCOUVERTES - ENVIRONNEMENT

Comme nous l'avons rappelé au début de l'article, le lieu des découvertes niçoises se trouve sur le flanc à forte pente d'une colline, en contrebas immédiat d'un édifice religieux fondé au IX^e s. à la périphérie de la cité antique de *Cemenelum* (Cimiez), elle-même bâtie à partir des années 14/13 av. n. è. au pied de l'oppidum des Védiantes, peuple ligure que la tradition, et sans doute les faits, a toujours considéré comme allié de Rome.

L'endroit précis des découvertes ne pouvait accueillir une occupation sans de très lourds aménagements difficilement réalisables à une époque antique, et sans doute inutiles en raison de l'existence du plateau sommital très accessible ; en outre, il ne subsiste et n'a été signalé aucun vestige de construction sur ce flanc de colline.

De la cité romaine dominante, nous connaissons les thermes, l'amphithéâtre, plusieurs vestiges d'habitations, des nécropoles, les aqueducs, ..., mais pas de temple. Une absence qui n'est pas concevable pour ce type de ville qui en comptait fréquemment plusieurs.

À ce titre, le livret, déjà ancien mais qui n'a pas évolué pour ce qui nous intéresse probablement à cause de l'absence de nouvelles zones de fouilles, rédigé par Fernand Benoit est édifiant : seul un chapitre de moins de cinq lignes est consacré à la vie religieuse du site connue uniquement par des inscriptions dédiées à des divinités indigènes et à Auguste (Benoit, 1968, p. 35).

Par ailleurs, à l'occasion de fouilles archéologiques de bâtiments religieux, il n'est pas rare de constater une pérennisation ou un remploi des sites à vocation religieuse, et ce depuis l'époque des fanums gallo-romains, au moins dès le début du I^{er} s. av. n. è. (Fauduet, 1993 ; Goudineau et *alii*, 1994).

² Nous rappelons que ces monnaies, bien qu'étant des imitations, n'appartiennent pas à la catégorie des monnaies au type fruste.

Il n'est donc pas impossible que le monastère actuel de Cimiez ait été implanté sur les vestiges d'un temple romain lui-même élevé sur les restes d'un sanctuaire préromain appartenant aux Védiants, tribu dont l'importance historique et géographique (Barrauol, 1975, p. 365-367) peut soutenir l'idée de l'existence d'une telle structure.

PROPOSITION D'UN CONTEXTE ET D'UNE FONCTION

L'exercice est périlleux et sans doute eût-il mieux valu en rester à des aspects plus factuels. Pourtant, les données pour Nice sont telles que nous ne pouvons passer sous silence l'hypothèse d'une fonction votive ou cultuelle qui s'appuie, entre autres, sur deux éléments importants, à savoir la situation exceptionnelle du lieu des découvertes, et la nature des monnaies associées aux deux exemplaires étudiés ici. Mais d'abord par éliminations.

Quelle crédibilité économique pouvaient avoir et à quoi pouvaient bien servir, « quelques décennies » après sa défaite, les monnaies frappées par une tribu vaincue ?

Élimination, *de facto* nous semble-t-il, de la fonction économique de ces objets en raison de leur date supposée de frappe engendrant un « anachronisme » frappant³, et parce que nous n'avons pu mettre en évidence qu'il s'agit de monnaies fourrées ayant pu éventuellement participer aux échanges économiques ; en raison, aussi, de leur distribution géographique très réduite (voir *supra*) ; en raison, également, de leur métrologie et, bien sûr, de leur métal qui n'auraient pas permis leur intégration dans la circulation monétaire du moment, après la Guerre des Gaules, maintenant dominée, dans notre région, par les monnaies romaines et les monnaies marseillaises résiduelles indispensables, faute d'arrivée du petit numéraire romain, aux échanges domestiques quotidiens.

Élimination de l'hypothèse d'un monnayage arverne obsidional (frappes de monnaies fiduciaires en temps de siège), qui ne peut être envisageable au regard des localisations connues des découvertes très éloignées du site historique (à ce jour : Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) ; au regard également de la facture de ces monnaies, plutôt indigène, qui ne privilégie pas cette éventualité, contrairement aux monnaies en bronze de Vercingétorix pour lesquelles cette possibilité est grande eu égard notamment aux fortes similitudes de leurs gravures avec celles des prototypes en or (Colbert de Beaulieu, 1967, p. 368), situation que nous ne retrouvons pas au niveau des imitations au type fruste.

Nous en arrivons au caractère de la plupart des autres monnaies étudiées de ce lot singulier. Dans un ordre plus ou moins chronologique, nous avons : 1 as républicain troué et très usé, 1 petit bronze marseillais plié, 2 monnaies celtibériques sans pouvoir libérateur à *Cemenelum*, 1 petit bronze d'Antibes rarissime à la tête à gauche, 3 monnaies coupées des trois colonies romaines de Vienne, Orange, et Nîmes, 3 monnaies augustéennes de la série des monnayeurs dont une avec de nombreuses rayures, une quasiment lisse, et une contremarquée, 1 monnaie impériale grecque également sans pouvoir libérateur local, 11 monnaies de Tibère dont pas moins de 9 exemplaires sont à connotation commémorative.

Hormis les monnaies de Tibère dont le symbolisme du type majoritaire est des plus éloquentes, toutes présentent les stigmates d'une démonétisation évidente, qu'elle soit contemporaine de l'offrande par transformation de l'objet, ou par obsolescence chronologique, ou encore inéluctable comme pour les monnaies « étrangères » non reconnues dans la circulation monétaire locale pour lesquelles cette fin de parcours était acceptable.

Par ailleurs, la variété des provenances géographiques peut signifier, à l'époque romaine, une reconnaissance, une renommée *extra-muros* de la cité et de son probable temple, peut-être devenu au fil des ans un lieu à vocation de pèlerinage.

In fine, le hiatus chronologique des années 66-263, pour lequel nous n'avons aucune

³ Ou alors, il faut revenir sur les propositions chronologique et fonctionnelle de ces monnaies et les considérer comme des âmes de fausses monnaies, peut-être inachevées, antérieures à la défaite gauloise.

monnaie, ne s'explique pas dans le cadre de la circulation monétaire pour laquelle, habituellement, de nombreuses monnaies sont connues précisément pour cette période. Il est possible, dans un contexte de désaffection, ou peut-être après destruction, que le site du monastère ait été abandonné au profit d'un autre lieu de la cité.

Dans un tel contexte, nous pouvons attribuer à ces deux imitations au type fruste, à l'instar d'autres monnaies du lot, une fonction votive ou cultuelle. Le geste pérenne de l'offrande devient alors plus grand grâce à la « valeur », certes virtuelle, des objets offerts, quelle que fut leur destination première, avortée ou pas.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRUOL G., 1975, Les peuples préromains du sud-est de la Gaule - Étude de géographie historique, RAN, Supplément 1, De Boccars, Paris, 408 p., VIII pl., 1 carte h. t.
- BENOIT F., 1968, Nice & Cimiez antiques, Éd. du Cadran, Paris, 56 p.
- BRENOT C., SCHEERS S., 1996, Catalogue des monnaies massaliotes et monnaies celtiques du musée des Beaux-Arts de Lyon, Peeters, Leuven, 182 p.
- COLBERT DE BEAULIEU J.-B., LEFÈVRE G., 1963, Les monnaies de Vercingétorix, Gallia, 21, p. 11-75.
- COLBERT DE BEAULIEU J.-B., 1967, Les monnaies de bronze de Vercingétorix - Faits et critique, SENA, Cahiers Numismatiques, n° 12-13, p. 356-372.
- DEPEYROT G., 2004, Le numéraire celtique III, De l'Atlantique aux Arvernes, Moneta, Wetteren.
- FAUDUET I., 1993, Les temples de tradition celtique en Gaule romaine, Errance, Paris, 160 p.
- FEUGÈRE M., PY M., 2011, Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère), EMM-BNF, 720 p.
- FISCHER B., 1990, Les relations entre les Arvernes et le Midi méditerranéen à travers la numismatique, Revue archéologique du Centre de la France, t. 29, f. 1, p. 63-66.
- GOUDINEAU C., FAUDUET I., COULON G. (dir.), 1994, Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus, Errance, Paris, 204 p.
- LA TOUR (de) H., 1892, Atlas de monnaies gauloises, Paris, 19 p., 55 pl.
- SALICIS C., 2010, Un lot singulier de monnaies antiques découvertes à proximité du site de Cemenelum à Nice (06), Mémoires de l'IPAAM, LI-2009, p. 135-146.
- SALICIS C., 2010, Un petit bronze antipolitain à la tête à gauche : une monnaie quasi inédite, Mémoires de l'IPAAM, LI-2009, p. 147-149.